

Ce premier CTR de l'année s'est tenu ce mercredi 25 mai sous la présidence du général TOUBIN, directeur du SIMu, en présence du Lieutenant-Colonel LANCIA et de Madame LE BIHAN, respectivement DRH et Responsable des personnels civils.

SIMu

Comité

Technique

du 25 mai 2016

BESOIN D'EMBAUCHES POUR LES MUNITIONS !

Après la lecture des déclarations liminaires, le Directeur a fait un point sur l'atténuation des déflations. Il resterait 20 postes de personnels civils à supprimer d'ici 2019 dont 11 issus des fermetures d'établissement. En 2017, le SIMu va recruter 17 gardiens veilleurs, répartis dans l'ensemble des EP afin d'avoir 2 gardiens veilleurs en permanence par EP.

Une réflexion est en cours au sein de l'EMA pour que la surveillance de certains petits sites (Coetquidan/Toulon/Tourris/Brest) soit assurée par les gros sites à proximité, la surveillance des autres sites restant dévolue au SIMu. Il est prévu également le recrutement de 12 sous-officiers Prodef (1 par établissement)

FERMETURES D'ÉTABLISSEMENTS

La **CFDT/CFTC** a demandé dans sa déclaration liminaire que soit évoqué les fermetures d'établissements suite aux rumeurs de plus en plus pressantes à Neubourg. Des réflexions sont en cours au sein de l'État-major de l'Armée de Terre, discussions qui vont vers une demande de report de fermeture de Neubourg de 4 ans maximum. Pour le SIMu, si ce report est possible, il peut poser des problèmes au niveau du PAR, les personnels restant après 2019 ne pouvant pas en bénéficier sauf PAR spécifique à mettre en place à ce moment-là.

RECRUTEMENT

Le SIMu continue de recruter. En 2016, 10 recrutements d'ouvriers de l'Etat, 5 d'IEF

et 1 de TSEF sont prévus. Si ce recrutement est a priori une bonne nouvelle, la réalité n'est pas aussi idyllique. Une grande partie des recrutements s'opère parmi le personnel du SIMu (militaires devenant civils, TSEF passant IEF) si bien que le manque de personnel se fait toujours sentir puisqu'il faudra bien les remplacer en recrutant des militaires ou des TSEF l'année prochaine.

Au niveau des ouvriers de l'Etat, il a été demandé au Directeur de veiller au bon déroulement des modalités de recrutement, certains établissements ayant tendance à ne pas respecter les règles en vigueur (non-respect des diplômes requis par exemple). Il est évident que la règle doit être la même pour tous. Nous avons appris lors de ce CTR que dorénavant, toutes les personnes inscrites sur le registre d'embauche et correspondant aux critères recherchés seraient convoquées aux examens. Si cela est conforme aux textes, la **CFDT/CFTC** ne peut que se réjouir de cette décision.

PROTECTION DES SITES

Le SIMu s'est vu reproché la lenteur des travaux de mise en conformité au niveau de la PRODEF. Si nous pouvons contester la responsabilité du SIMu dans ce retard (les travaux dépendent en grande partie de l'ESID et de la DIRISI), le résultat est que l'EMA a été dans l'obligation de plancher sur divers scénarios concernant l'avenir de notre organisme. Parmi les scénarios suivants : « fusion avec le SEA,

retour en arrière - avant création SIMu, rattachement du SIMu à un service de soutien - SSF, SIMMT ou SIMMAD - renforcement du SIMu par une augmentation d'effectif », seul le dernier a la préférence de l'EMA et du SIMu et est soutenu par les 3 armées. La décision reviendra au cabinet du ministre.

ETUDES

Nous avons appris au cours de ce CTR que le SIMu a décidé d'externaliser « de façon conjoncturelle » certaines études de sécurité liées aux régiments le temps de résorber le retard accumulé depuis des années dans certains EP (actuellement 5 ans de retard) Pour autant, toutes les études liées au SIMu continueront d'être rédigées en interne. Si nous pouvons en comprendre la raison, nous resterons attentifs à ce que cette situation ne devienne pas pérenne.

GESTION

Un point rapide a été fait sur le nouveau SIL prévu pour remplacer GTSM2. Une partie du budget a été débloqué, les premières réunions de mise en place débutent actuellement. Le but est d'harmoniser les règles de gestion et que le SIL soit commun à tous.

La **CFDT/CFTC** avait évoqué dans ses questions préalables la création du nouveau module de formation de pyrotechnicien OE Groupe VI vers Groupe VII. Ce module devrait être prêt d'ici la fin de l'année pour un test en 2017.

EP BRETAGNE

Nous avons également demandé quel était l'avenir du laboratoire de l'EP Bretagne, pour lequel des discussions avec la DGA étaient en cours. Pour le Général, si la réflexion n'est pas terminée, le SIMu s'orienterait vers l'utilisation de ce laboratoire uniquement pour s'assurer de l'état des munitions à éliminer.

AMIANTE

Le décret Amiante est toujours en attente de signature. Pour les personnels des EP concernés par le décret, la situation devient critique, certains ne pouvant prétendre à partir tant que les années SIMu ne sont pas prises en compte.

APPRENTISSAGE

Enfin, un point sur l'apprentissage au sein du SIMu a été évoqué. 3 établissements ont participé à la campagne de recrutement des apprentis (l'EC Versailles, l'EP Méditerranée et l'EP Centre) La **CFDT/CFTC** espère qu'après cette durée d'apprentissage, les personnes seront recrutées au sein du Ministère de la Défense afin que ce partenariat profite à tous.

CONTRACTUELS

Enfin, pour finir sur une bonne nouvelle, la lieutenant-colonel Lancia nous a annoncé que depuis 3 semaines, le dossier des contractuels était au cœur de très nombreux échanges et qu'à priori le dénouement était proche avec une signature du premier ministre promulguant leur passage en ouvrier d'état.



Ce CTR a permis d'échanger avec le sentiment d'une réelle volonté de la part de la Direction de ne pas cacher les problèmes. Nous constatons positivement le fait de voir les ressources humaines se battre pour faire aboutir les dossiers problématiques.